

inf VESDRE



Trimestriel n°107 - janvier-mars 2025

Bulletin de liaison du **Contrat de Rivière** du sous-bassin hydrographique de la **Vesdre** (C.R.V.)



Barrage de castor sur le Ruyff à Welkenraedt - 2024 ©CRV

CR Vesdre

- Edito

2

Milieus et espèces

- Le retour du castor en Europe - un allié face au dérèglement climatique
- Panneau de sensibilisation "Renouées"

3

Sensibilisation

- Programme des Journées Wallonnes de l'Eau

12

11

Agenda

16



Chers lecteurs de l'InfoVesdre,

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier numéro, 2025 a débuté pour notre équipe par un déménagement des bureaux ! Depuis le 7 janvier, nous sommes désormais installés dans un autre bâtiment communal de la Ville de Verviers, situé rue Spintay. Nous y disposons d'un grand bureau spacieux et lumineux, avec vue directe sur la Vesdre, permettant maintenant à toute l'équipe d'être physiquement ensemble dans le même local. Ce qui facilite évidemment la communication et le travail collectif, et renforce l'unité de l'équipe. Nous bénéficions également de notre propre cuisine, qui peut également servir de petite salle de réunion. Bref, un déménagement pour un mieux ! Merci au personnel du Plan de Prévention de la Ville de Verviers pour son accueil chaleureux dans le bâtiment que nous partageons désormais !

Ce début 2025 va également être marqué par quelques changements dans les instances de fonctionnement du CRV. En effet, le mandat des membres de notre Conseil d'Administration arrivant à son terme, la prochaine Assemblée Générale (fin mars) devra désigner un nouveau CA, parallèlement à l'accueil des nouveaux représentants des Communes suite à la mise en place des nouveaux élus com-

munaux. De plus, comme tous les 3 ans, cette année sera grandement consacrée au bilan du programme d'actions 2023-2025 et à la préparation d'un nouveau programme pour 2026-2028. Une année qui s'annonce donc riche en rencontres et en échanges...

Comme nous vous l'annoncions en décembre, la reconduction 2025 des missions spécifiques « *Espèces Exotiques Envahissantes + castor* » et « *Culture du Risque Inondation* » n'est pour l'instant acquise que pour le 1er semestre. Ces missions sont pourtant essentielles, l'une pour la biodiversité et l'autre pour la sécurité et le bien-être des personnes, et elles nécessitent un travail sur le long terme. Espérons donc que la légitimité et l'expertise des 14 Contrats de Rivière de Wallonie, ainsi que la qualité et l'énorme quantité de travail déjà fourni appuieront une reconduction beaucoup plus longue !

Cette fois-ci, l'InfoVesdre est principalement consacré à 2 grands sujets : les prochaines Journées Wallonnes de l'Eau, pour lesquelles nos partenaires et nous-même vous concoctons un large programme diversifié, et le castor, cet architecte de nos paysages, un allié potentiel à reconsidérer dans la lutte contre les inondations. Nous vous en souhaitons une excellente lecture !

Florence Hauregard
Coordinatrice du CR Vesdre



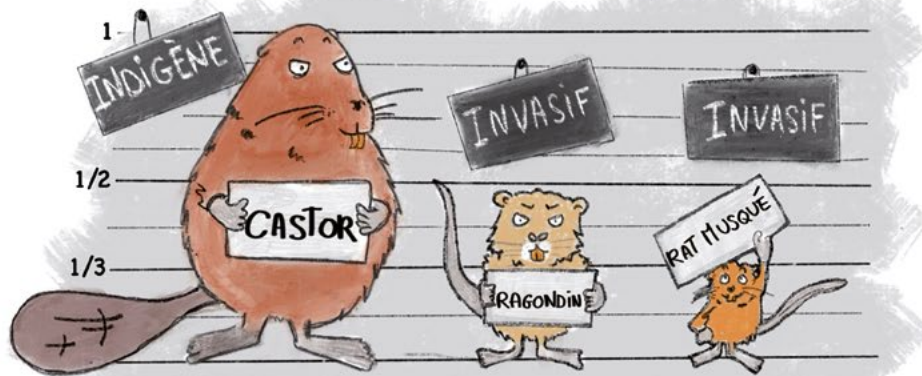
Erratum :

Dans l'InfoVesdre précédent (n°106), la signature de l'article intitulé « Mission « espèces exotiques Envahissantes » : résultats intermédiaires après 2 années d'inventaire et de gestion » est incomplète... *Veuillez plutôt lire* : Lise Pouilloux, anciennement chargée de mission « Renouées asiatiques », et Chrichina Bao, Chargée de mission « Espèces Exotiques Envahissantes ».

Le retour du castor en Europe - un allié face au dérèglement climatique

Quelques faits anecdotiques sur le castor...

Le castor est le plus gros rongeur d'Europe. Reconnaisable par sa queue plate couverte d'écailles, ses moustaches noires et ses narines s'ouvrant sur le côté, il ne faut pas le confondre avec le ragondin et le rat musqué, qui sont tous deux des espèces exotiques envahissantes.

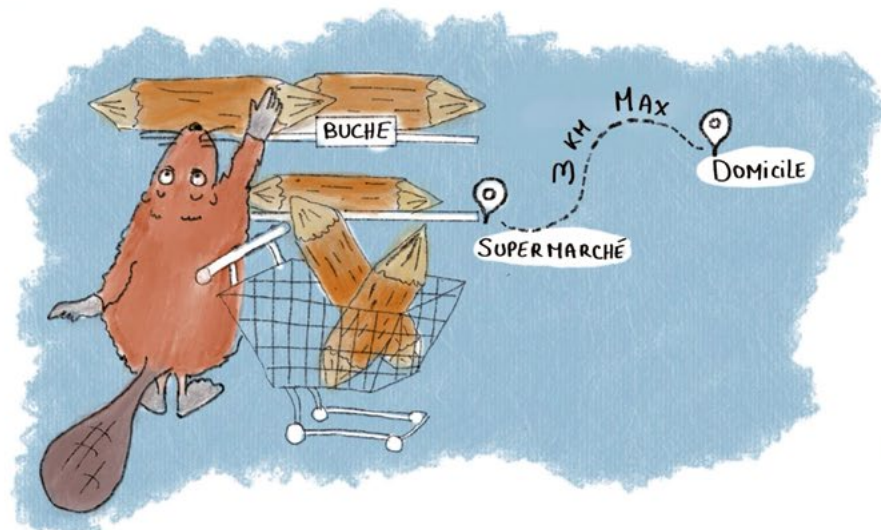


Il est doté de puissantes incisives recouvertes d'un émail orangé composé de particules de fer. Elles poussent en continu !

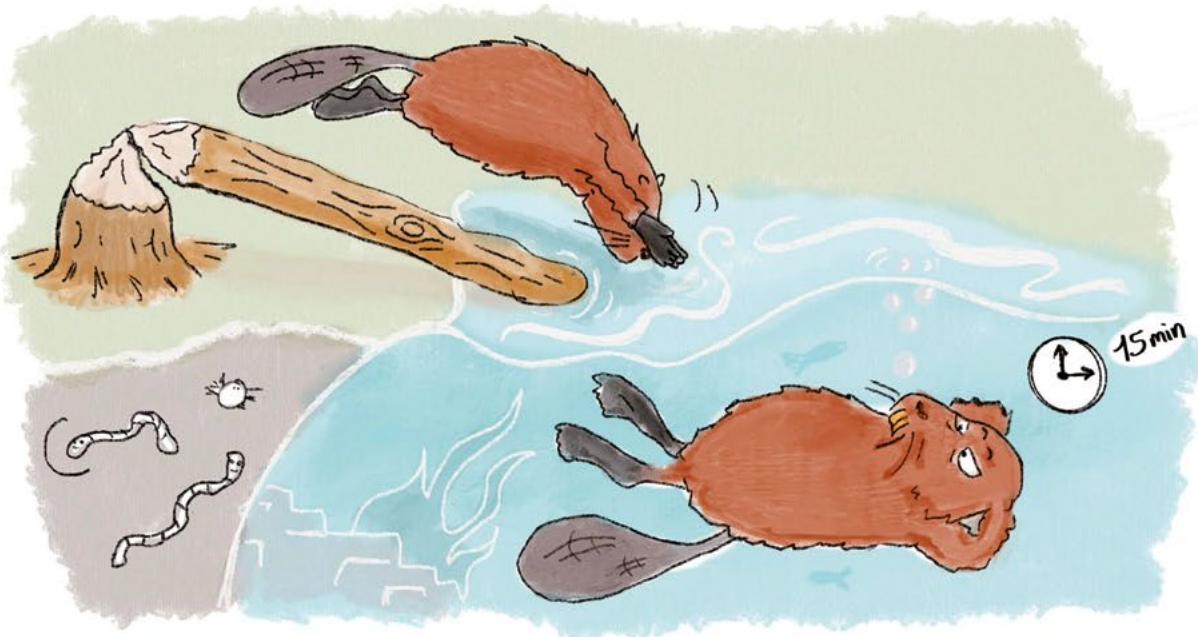
Le castor est une espèce 100% végétarienne. Et non, il ne mange pas de petits poissons ! Son régime alimentaire est basé principalement sur l'écorce en hiver et sur les plantes herbacées dès le printemps.



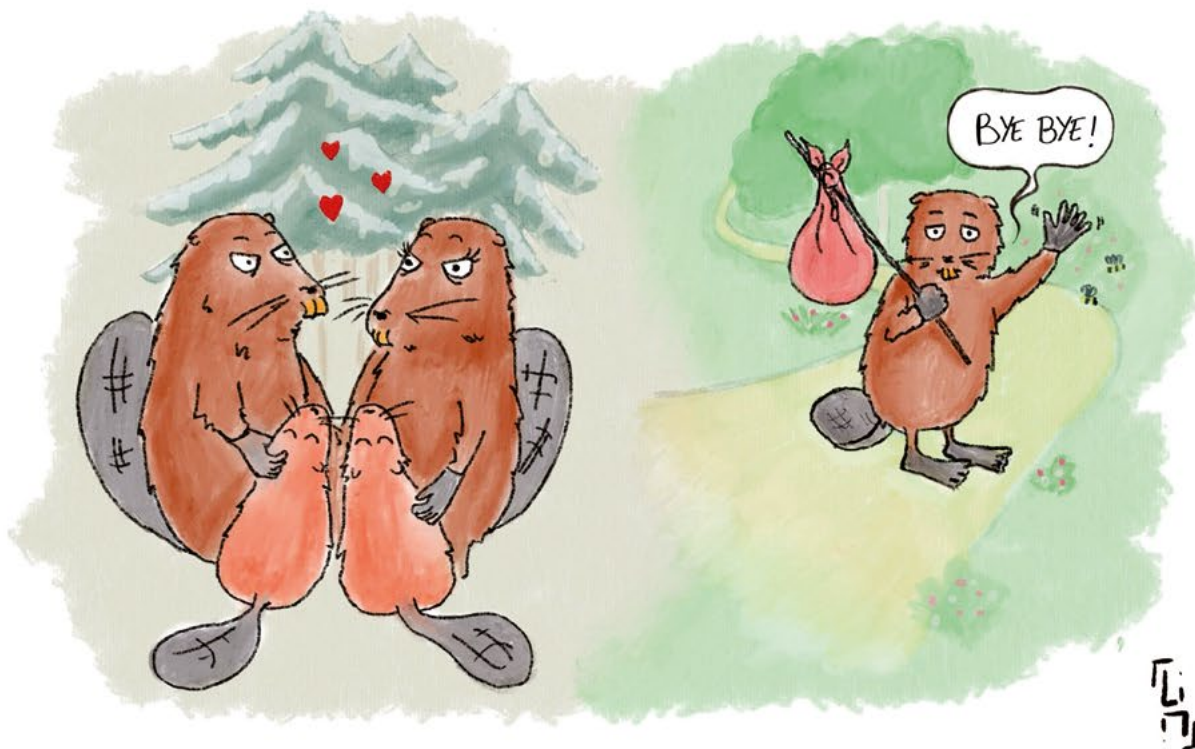
Le territoire du castor peut s'étendre de 500 mètres jusqu'à 3 kilomètres de cours d'eau, en fonction des ressources et de l'espace disponibles.



Le castor est un animal amphibie qui peut se mouvoir à la fois dans l'eau et sur terre. Il peut nager sous l'eau 2 à 3 minutes en apnée. Mais en cas de danger, il peut rester sous l'eau 15 minutes en diminuant son rythme cardiaque.



Un couple de castor passe toute leur vie ensemble. Chaque année au printemps, le couple donne naissance à une portée de 1 à 4 castorins. Lorsque la progéniture atteint l'âge de 1 à 2 ans, les jeunes sont chassés du territoire parental à la sortie de l'hiver. C'est pour eux le moment de partir construire leur propre terrier. En effet, cette espèce est très territoriale et se régule principalement par elle-même.



1. Recenser la présence du castor et favoriser une meilleure cohabitation avec les activités humaines : une mission des Contrats de Rivière de Wallonie

Bien que le castor ne soit pas une espèce exotique envahissante (contrairement au ragondin et au rat musqué), la convention actuelle de coopération horizontale entre la Région Wallonne et les Contrats de Rivière de Wallonie pour «assurer la surveillance et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques et rivulaires» comporte un 2^{ème} volet parallèle, consistant à «fournir un soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor européen».

Le saviez-vous ?

Le castor est une espèce qui bénéficie d'un haut statut de protection qui implique l'interdiction notamment de capturer, de mettre à mort, de perturber l'habitat ou encore de détenir un individu. En recensant les sites occupés par le castor, les Contrats de Rivière de Wallonie contribuent au rapportage européen concerné par l'article 17 de la Directive "Faune-Flore-Habitat". Cet inventaire permet aussi d'actualiser la répartition de l'espèce et d'objectiver le contexte de sa cohabitation avec les activités humaines.

Campagne avril 2023 - mars 2024 - résultats

Le protocole d'inventaire repose sur quatre catégories de priorisation, établies à partir de données antérieures sur la présence du castor. Les chargés de mission ont donc parcouru chaque tronçon prioritaire de rivière afin de confirmer ou infirmer la présence du castor en s'appuyant sur des traces visibles de son passage. Ils ont ainsi enregistré divers indices et cartographié les sections de cours d'eau où le castor avait été observé.

Début 2024, l'équipe du CRV a été renforcée momentanément par Kelly Marion, qui a été d'une aide précieuse pour l'inventaire du plus gros rongeur d'Europe. Au total, 129 km de cours d'eau ont été parcourus dans le bassin de la Vesdre, et la présence du castor a été observée dans 53% des cas.

Le CRV a également collaboré avec le DNF pour accéder aux réserves naturelles domaniales et dans le but de produire un panneau didactique à installer le long de la «promenade de la Hoëgne».

Qui est le castor, ce drôle d'ingénieur ?

Wer ist der Biber, dieser lustige Ingenieur? Wie is de bever, die hier ijverig bouwt?



Le castor (*Castor fiber*) s'est installé en 2023 le long de la promenade de la Hoëgne, pour le plus grand plaisir des yeux. Comme il s'agit d'une espèce **strictement protégée** au sein de l'Union Européenne, il est important de respecter sa quiétude. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir tenir vos chiens en laisse et de suivre le sentier balisé.

Der Biber (*castor fiber*) hat sich 2023 entlang des Wanderwegs der Hoëgne niedergelassen. Da es sich um eine, in der EU, **streng geschützte Spezies handelt**, ist es wichtig seine Ruhe zu gewähren. Darum bitten wir, die Hunde an der Leine zu halten und nur auf dem markierten Wanderweg zu verbleiben.

De bever (*Castor fiber*) heeft zich in 2023 gevestigd langs de Hoëgne en schotelt de wandelaars een mooi schouwspel voor. Aangezien de bever in de Europese Unie een **strikt beschermde** diersoort is, is het belangrijk hem met rust te laten. Daarom verzoeken we u uw honden aan de lijn te houden en op het bewegwijzerde pad te blijven.

Le castor est le **plus grand rongeur d'Europe** (jusqu'à 30 kg et 1,2m de long). Il est parfaitement adapté à la vie aquatique grâce à sa queue plate, ses pattes palmées et sa fourrure imperméable. Discret la journée, le castor sort principalement la nuit pour se nourrir de végétaux (jeunes pousses, feuillage, écorce, ...).

Der Biber ist **das größte Nagetier Europas** (bis zu 30 Kg und 1,2 m lang). Er ist dem Wasserleben bestens angepasst, dank seinem flachen Schwanz, seinen Schwimmfüßen und seinem wasserdichten Pelz. Tagsüber unauffällig, verlässt der Biber meistens nachts zur Nahrungsaufnahme seinen Bau. (Pflanzen wie junge Triebe, Laub, Rinde, ...)

De bever is **het grootste Europese knaagdier** (max. 30 kg en 1,2 m lang). Met zijn platte staart, zwemvliezen aan zijn poten en waterdichte vacht is hij perfect aangepast aan het leven in het water. Overdag houdt de bever zich schuil, maar 's nachts komt hij naar buiten om zich te voeden met vegetatie (jonge scheuten, gebladerte, schors enz.).

Le castor vit en famille dans un terrier-hutte construit dans la berge, ou dans une hutte. Les entrées doivent être bien immergées dans l'eau pour leur sécurité.

Biber leben als Familie in einer Hütte über dem Wasser oder in einem in die Uferböschung gebauten Hüttenbau (wie hier). Die Eingänge sind unter Wasser verborgen, um ihre Heimlichkeit zu gewährleisten und so die Familie zu schützen.

De bever leeft in familiegroep in een burcht op het water of in een hol in de waterkant (zoals hier). De ingang bevindt zich onder water, zodat hij niet zichtbaar is, om zo de familie te beschermen.



Travailleur infatigable et organisé, le castor n'a de cesse de modifier son environnement pour qu'il corresponde à ses besoins. C'est ainsi qu'il fabrique des barrages pour recréer des surfaces d'eau libre afin de déplacer plus facilement et assurer sa sécurité.

Der Biber ist ein unermüdlicher und gut organisierter Arbeiter, der seine Umgebung verändert um sie seinen Bedürfnissen anzupassen. So baut er Dämme, um offene Wasserflächen zu schaffen, damit er sich leichter fortbewegen und seine Sicherheit gewährleisten kann.

De bever werkt onvermoeibaar en gestructureerd om zijn leefomgeving aan te passen aan zijn behoeften. Zo bouwt hij dammen om open watervlakten te creëren waarin hij zich gemakkelijker en veiliger kan verplaatsen.



Les aménagements du castor jouent un rôle important pour le milieu rivulaire : abris pour les tritons, grenouilles et oiseaux, épuration des eaux, ... Ils font de lui un formidable atout pour la biodiversité et la santé de nos écosystèmes.

Die Einrichtungen des Biber spielen eine wichtige Rolle für das Ufermilieu: Unterschlupf für Molche, Frösche und Vögel, Wasserreinigung, ... Sie machen den Biber zu einem großartigen Aktivposten für die Artenvielfalt und die Gesundheit unserer Ökosysteme.

Het werk van de bever speelt een belangrijke rol in het riviermilieu: hij creëert schuilplaatsen voor salamanders, kikkers en vogels, zorgt voor waterzuivering enz. Daardoor is de bever een geweldige meerwaarde voor de biodiversiteit en de gezondheid van onze ecosystemen.

2. Campagne avril 2024 - juin 2025

La mission est officiellement renouvelée, pour l'instant jusqu'en juin 2025.

A l'automne 2024, le SPW a demandé aux Contrats de Rivière de compléter l'inventaire réalisé en 2023. Grâce au renfort de l'équipe du CRV au début 2024, l'inventaire était déjà bien avancé. Il ne reste donc plus qu'à parfaire les données, c'est-à-dire revoir d'anciens sites pour vérifier si un castor « prospecteur » s'y serait installé et chercher de nouveaux sites qui seraient fraîchement colonisés.

Les Contrats de Rivière sont confrontés à des réalités de terrain différentes selon leur bassin. C'est pourquoi certains d'entre-eux doivent encore compléter leur inventaire. Du côté du CRV, la bonne avancée du travail dans le bassin de la Vesdre permet d'apporter ponctuellement de l'aide à d'autres Contrats de Rivière, ce qui représente une opportunité d'échanger sur nos méthodes de travail et nos expériences respectives.

En tout, 142,61 km de cours d'eau ont été parcourus dans le bassin de la Vesdre pour l'inventaire de sites à castor. La mission se concentre désormais sur l'amélioration de la cohabitation entre le castor et les riverains. Avec le soutien du groupe de travail « Castor » de Natagora, des rencontres sont organisées avec les particuliers affectés par les dégâts causés par les aménagements des castors, afin de leur proposer des solutions favorisant une

3. Le castor

a. En Europe, son histoire

Il y a 8 millions d'années, le castor fait son apparition sur Terre, contribuant à la création de nouveaux mondes, comme le souligne Baptiste Morizot dans son livre *Rendre l'eau à la Terre* (2024). Le castor a par la suite cohabité avec les humains, période pendant laquelle la richesse des rivières vivantes a atteint un pic. En 1.200 après JC, les hommes ont commencé à simplifier le cours des rivières et en parallèle, à prendre pour cible les castors. Ceux-ci ont en effet été chassés activement pour leur fourrure et le castoreum, une sécrétion huileuse produite par une glande qui était utilisée dans la médecine traditionnelle et la parfumerie. Ils ont finalement été presque éradiqués sur notre continent en seulement quelques siècles... S'ensuit alors une ère de drainage agricole au XIX^e siècle où les zones humides ont été asséchées et les rivières vidées de leur bois mort. Au siècle suivant, l'humain n'a cessé de recalibrer les rivières, appauvrissant ces milieux dans tous les domaines : biodiversité, paysage, richesse du sol, etc.

b. Aménagement de son habitat

Le castor est un animal qui transforme son environnement pour faciliter son existence. On dit ainsi de lui qu'il est une espèce « ingénieuse ». Pour cela, il construit des barrages afin d'élever le niveau de l'eau, ce qui lui permet d'immerger l'entrée de sa hutte ainsi protégée des prédateurs, et d'y accéder aisément en toute sécurité. Cette élévation de l'eau favorise également l'expansion des zones humides et facilite son accès à des zones riches en ressources alimentaires.

Pour subvenir à ses besoins, il parcourt les alentours de son terrier-hutte pour réaliser des coupes de bois, que l'on appelle « chantier d'abattage ». Sur ces chantiers, on retrouve des traces de coups de dents du castor ainsi que des coupes en sifflets, caractéristiques du castor.

L'habitat du castor peut donc parfois être très spectaculaire. L'humain voit alors ces modifications du paysage comme des nuisances, parce que les effets positifs induits par ces changements lui sont imperceptibles et indirects, alors que bien réels et très importants.





c. Les bienfaits engendrés par cette espèce «ingénieure»

Le castor, en tant qu'espèce «ingénieure», joue un rôle essentiel dans la création et le maintien de certains écosystèmes. Ses barrages étendent les zones humides, ce qui favorise la biodiversité en créant des habitats pour de nombreuses espèces, telles que les amphibiens, les oiseaux aquatiques et les insectes. De plus, l'élargissement des zones inondées permet l'enrichissement des sols et l'augmentation de la productivité biologique, contribuant ainsi à la stabilité de l'environnement et à l'équilibre des écosystèmes locaux.

4. Inondations - Pourquoi le castor est notre allié pour des enjeux du futur ?

Le saviez-vous ?

Contrairement aux idées reçues, le castor est en réalité un précieux allié face aux inondations, aux sécheresses et, plus largement, face au changement climatique. Redécouvrons l'importance de cette espèce "ingénieure" sous un autre jour...

Aujourd'hui, le plus grand rongeur d'Europe est de retour sur notre territoire et il est essentiel de comprendre son rôle primordial dans notre écosystème. On le désigne comme «espèce ingénieure» et «espèce parapluie», mais que signifient ces termes et comment le castor peut-il nous aider à contrer les effets du dérèglement climatique dans nos régions ?

a. Repenser la gestion des cours d'eau : s'inspirer du castor pour restaurer les dynamiques naturelles

Autrefois, la gestion des rivières visait principalement à évacuer l'eau le plus rapidement possible en augmentant le débit. Cette approche avait une conséquence majeure : toute l'eau converge en un temps très court vers un même point, accentuant ainsi les risques d'inondation.

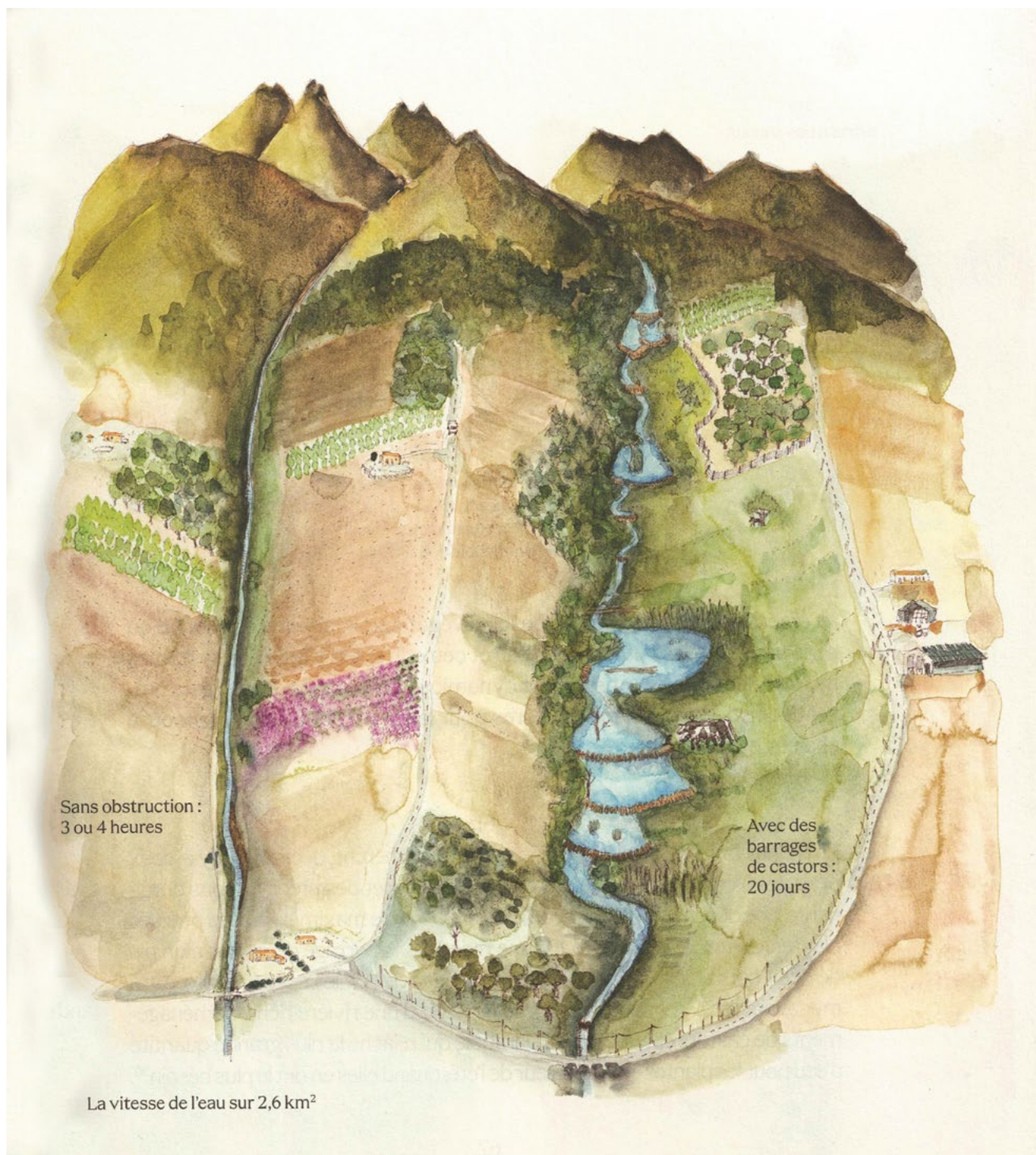
Aujourd'hui, la vision a évolué : l'objectif est de ralentir l'écoulement de l'eau afin qu'elle atteigne les zones en aval plus progressivement, réduisant ainsi les crues soudaines. Mais comment y parvenir ? En préservant les cailloux au fond des rivières, en laissant la végétation aquatique et rivulaire se développer, en élargissant le lit mineur lorsque cela est possible et en conservant les méandres naturels. Ces mesures permettent à l'eau de ralentir, de perdre de l'énergie et ainsi de limiter les dégâts.

À l'échelle du bassin versant, il est également crucial de limiter le ruissellement en favorisant l'infiltration de l'eau là où elle tombe. Cela passe par la désimperméabilisation des sols, la plantation de haies et la restauration des prairies humides.

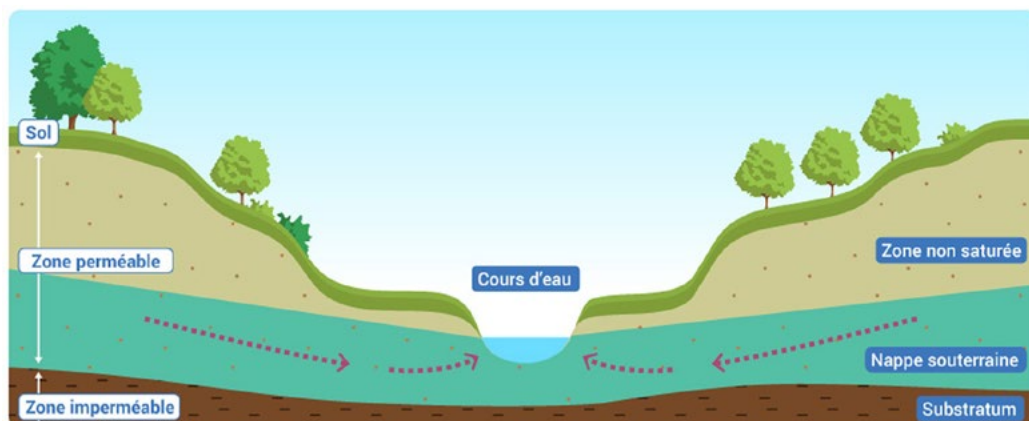
Le castor applique ces principes depuis plus de 8 millions d'années. En construisant des barrages, il permet à la rivière de s'étendre sur une partie de son lit majeur, ralentissant ainsi le flux de l'eau, favorisant l'infiltration et diversifiant les dynamiques du cours d'eau.

Le schéma ci-dessous illustre bien ce phénomène : dans une rivière aménagée par les castors, une pluie tombant en montagne met 20 jours pour atteindre la vallée, contre seulement 3 ou 4 heures dans une rivière rectiligne et sans obstacles. Ce ralentissement naturel diminue les risques d'inondation en aval, transformant les barrages de castor en véritables zones naturelles d'immersion temporaire.

Le bois mort joue également un rôle clé dans ce processus. Il diversifie les écoulements et contribue à freiner l'eau. Si la gestion des embâcles est nécessaire en milieu urbain ou près des ponts, en milieu naturel, ces accumulations sont précieuses pour atténuer les inondations.



Source : B. Morizot, S. Husky, "Rendre l'eau à la terre", ACTE SUD, p.33



b. Réhydrater les bassins versants : un enjeu crucial

Pendant des décennies, les rivières ont été artificialisées : elles ont été confinées dans leur lit mineur, les prairies drainées et les écoulements accélérés. Cette gestion a entraîné une grave perturbation des dynamiques naturelles, notamment le phénomène d'incision.

Mais qu'est-ce que l'incision ? Lorsque l'eau s'écoule trop rapidement, elle érode les berges et creuse le lit de la rivière. En s'enfonçant, le cours d'eau se déconnecte de la nappe phréatique, entraînant une sécheresse structurelle des vallées. Ce phénomène est aggravé par le drainage des prairies, qui prive encore davantage les sols d'eau.

Sur le schéma ci-dessus, nous pouvons comprendre le lien entre la nappe phréatique et le niveau d'eau de la rivière. La nappe phréatique contribue à alimenter la rivière en eau et, inversement, la rivière peut également alimenter la nappe en eau si son niveau est supérieur à celui de la nappe.

Les barrages de castor contribuent à inverser ce processus en rehaussant le niveau des cours d'eau et en restaurant les connexions hydrologiques naturelles. Grâce à ces infrastructures naturelles, les fonds de vallée se réhydratent, favorisant la résilience face aux sécheresses.

Dans un contexte de changement climatique, cette réhydratation est essentielle. Nous devons en effet faire face à une intensification des inondations à court terme, mais aussi à des sécheresses de plus en plus marquées à moyen et long terme. Il devient donc urgent de repenser l'aménagement du territoire pour maximiser l'infiltration et le stockage naturel de l'eau.

c. S'inspirer du castor : une approche « low tech » de la gestion des cours d'eau

En Amérique du Nord, et dans une moindre mesure en France, un mode de gestion « low tech » commence à émerger. Ce modèle, fruit de la collaboration entre citoyens et gestionnaires de cours d'eau, s'inspire des castors pour restaurer les dynamiques naturelles.

Loin des infrastructures lourdes et artificielles, il s'agit de travailler avec la nature plutôt que contre elle. Des chantiers participatifs sont ainsi organisés pour imiter le travail des castors, en construisant des barrages à des endroits stratégiques permettant de réhausser le lit des rivières et de diversifier les écoulements.

Bien que nous mettons ici l'accent sur les inondations et les sécheresses, il est important de rappeler que l'impact des castors dépasse largement ces enjeux. Leur présence favorise en effet une biodiversité exceptionnelle et nous invite à repenser notre relation avec le vivant.

Bien sûr, cette approche ne peut pas être appliquée partout. Mais l'être humain a-t-il le monopole de l'aménagement du territoire ? Cette question mérite réflexion. En intégrant les castors dans nos stratégies d'adaptation, nous pourrions transformer ces « nuisibles » d'hier en véritables alliés face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

5. La cohabitation avec le castor

La Loi sur la Conservation de la Nature transpose la Directive européenne « Habitats » à l'échelle wallonne. Le castor y est repris parmi les espèces strictement protégées en Wallonie. Il est notamment interdit de capturer, tuer ou perturber intentionnellement des castors, de détruire ses sites de reproduction ou ses habitats naturels, de détenir, transporter, vendre ou acheter des individus.

Si des dommages avérés et supérieurs à 125 euros ont été occasionnés à votre activité professionnelle, et si vous n'avez pas porté atteinte à l'animal et à son habitat¹, il vous est possible de percevoir des dédommagements

¹ Seules des personnes qui n'ont pas été condamnées pour une infraction à la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature, à la Loi sur la Chasse ou au Code Forestier peuvent prétendre à un dédommagement. Il est ainsi exclu d'indemniser les personnes qui sont reconnues coupables d'avoir porté atteinte à des individus protégés ou à leurs habitats sans l'autorisation requise, ou qui ont planté des résineux à moins de 6 mètres d'un cours d'eau. Source : <https://biodiversite.wallonie.be/fr/09-07-2015-cohabiter-avec-le-castor-en-wallonie.html?IDC=3355&IDD=3597>.

via le Département Nature et Forêt du Service Public de Wallonie.

De nombreuses mesures préventives sont aujourd'hui disponibles pour éviter les dégâts que le castor pourrait causer. En voici deux exemples. Pour plus d'information, la brochure «*Cohabiter avec le castor*» produite par la Région Wallonne est téléchargeable sur biodiversite.wallonie.be.

a. Protection physique

Le grillage doit être placé à au moins 2 cm du tronc pour permettre sa croissance. Il est recommandé de le fixer au sol à l'aide de tuteurs, de petites tiges métalliques ou en l'enfonçant directement dans le sol. Il doit faire au moins 1 mètre de hauteur pour éviter que le castor ne puisse ronger le tronc par le dessus du grillage.



Photo de Stephan Benker

b. Cage de Morency

L'installation de cages de Morency permet de protéger les entrées et sorties d'eau d'étang ou les pertuis des ouvrages. La buse doit être positionnée au centre de la cage et fixée solidement à l'aide de piquets métalliques. À l'autre extrémité, un tuyau flexible est raccordé à la buse pour réduire le bruit de l'eau qui tombe.

En dernier recours, des dérogations peuvent être demandées pour démanteler un barrage ou déplacer un individu, mais cela doit être effectué exclusivement par le gestionnaire du cours d'eau et avec autorisation préalable. Cette

mesure ne peut être prise que si aucune autre solution n'est possible, et des preuves doivent être fournies pour le justifier.

A savoir :

Éliminer un barrage ou déplacer un individu n'est pas une solution durable, car son territoire sera rapidement recolonisé par un jeune "prospecteur". Favoriser les solutions de cohabitation a donc tout son sens.

6. Perspectives de la mission

Observer ce rongeur sur le terrain est toujours une expérience enrichissante. Suivre ses traces nous permet de mieux le comprendre et d'apprécier les bienfaits qu'il apporte à son environnement, notamment la création de milieux humides et l'impact positif sur d'autres espèces, en plus de nous apporter une aide dans la prévention des inondations. Dans le contexte politique actuel, l'avenir de la mission menée par les Contrats de Rivière est incertain après juin 2025. Il est pourtant crucial que le futur gouvernement la soutienne, car favoriser une bonne cohabitation avec ce potentiel allié pour mieux lutter contre les conséquences du dérèglement climatique demeure une priorité.

Pour aller plus loin...

- Morizot B. et Husky S. *Rendre l'eau à la terre*. Éditions Actes Sud, 2019.
- Vidéo youtube «Chantier Castor avec Baptiste Morizot : la rivière RÉPOND FORT !» de la chaîne partager c'est sympa
- Swift K. *Penser comme un castor*. Éditions Actes Sud, 2021.
- Barvaux C., Manet B. et Liégeois S.. *Cohabiter avec le castor en Wallonie* [Brochure]. Wallonie, Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement. <https://biodiversite.wallonie.be/fr/09-07-2015-cohabiter-avec-le-castor-en-wallonie.html?IDC=3355&IDD=3597>.

Lise Pouilloux, Marie Heymans
Chrichina Bao

Chargée de mission " Inventaire et surveillance du castor "
Contrat de Rivière Vesdre

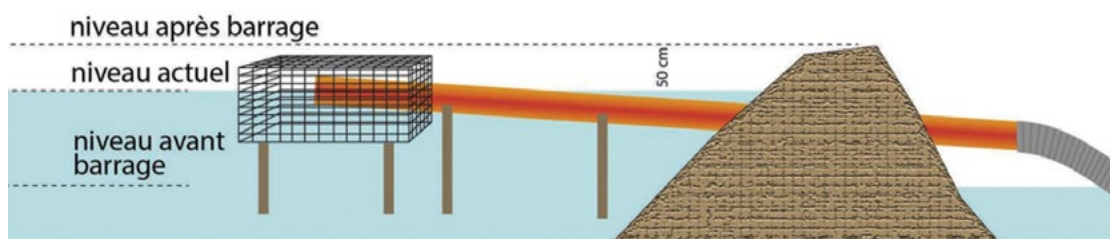


illustration : Olivier Stassin

Panneau de sensibilisation " Renouées "

Dans le cadre de la convention *Renouées*, mise en œuvre entre juin 2022 et juin 2024, des panneaux de sensibilisation sur les renouées asiatiques ont été créés et distribués aux Communes intéressées. Au total, 37 panneaux ont été produits, dont 22 sont déjà installés. Ces panneaux sont positionnés à proximité des cours d'eau et des zones infestées de renouées, lorsque cela a été possible sur les communes de Herve, Jalhay, Limbourg, Olne, Soumagne, Spa, Sprimont et Theux.

Certains panneaux sont également situés sur les bassins de l'Ourthe et de la Meuse-Aval, car certaines Communes partenaires du CRV se trouvent à cheval sur plusieurs sous-bassins hydrographiques.

Les Communes de Pepinster, Trooz et Welkenraedt, ainsi que le DNF sur la commune de Baelen, doivent encore procéder à l'installation des panneaux sur leur territoire au cours de l'année de 2025.

Les renouées asiatiques

Les renouées asiatiques (renouée du Japon, renouée de Sakhaline, renouée de Bohême) font partie des plantes dites « invasives » (exotiques envahissantes), introduites chez nous et disséminées dans la nature par les activités humaines. Elles sont désormais largement répandues à travers le pays. Une fois installées, elles sont très difficiles à éliminer.

Mais pourquoi posent-elles problème ?

- Elles poussent très rapidement et libèrent dans le sol des substances toxiques qui inhibent la croissance des autres espèces végétales. Les massifs denses et impénétrables qu'elles forment étouffent et éliminent les espèces indigènes.
- Ces massifs empêchent l'accès aux cours d'eau pour leur entretien, limitent la visibilité le long des voies, gênent l'exploitation forestière ou agricole et dégradent les infrastructures (béton, tarmac, etc.).
- Leur croissance rapide, leur grande capacité de régénération et la profondeur de leurs parties souterraines les rendent difficiles à éliminer. La lutte contre ces plantes constitue toujours un travail de longue haleine...

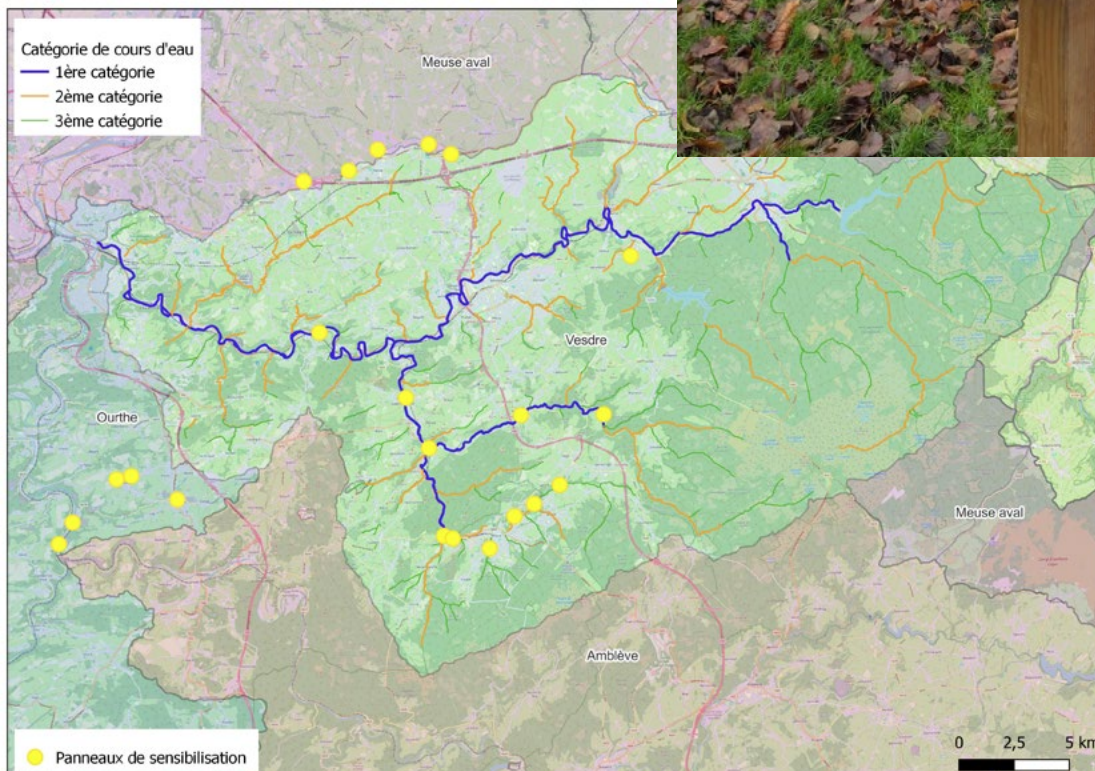
Alors, que faire ?

Avant tout, le mot d'ordre est : prudence ! En effet, un simple morceau de tige ou de rhizome (la partie souterraine) peut, une fois coupé et éparpillé, recréer un massif à lui tout seul. De même, des fauches trop espacées dans le temps peuvent au final favoriser l'extension d'un massif de renouées ! Dans ce cas, il vaut alors mieux ne rien faire du tout. Et le déplacement de terres contenant des fragments de renouées constitue aussi un vecteur de propagation. Cependant, diverses méthodes permettent de gérer au mieux cette plante invasive, que ce soit dans le cas d'un nouvel individu ou d'un massif préexistant...

Pour plus d'informations : <http://biodiversite.wallonie.be/renouees>

Le Contrat de Rivière Vesdre est subside par le Service Public de Wallonie, la Province de Liège et les Communes de Baelen, Chaudfontaine, Eupen, Herve, Jalhay, Liège, Limbourg, Lontzen, Olne, Pepinster, Raeren, Soumagne, Spa, Sprimont, Theux, Trooz, Verviers, Welkenraedt.

Contrat de Rivière Vesdre - Point de coordonnées: 2 4 4802 Verviers
www.crv.be - coordination@crv.be



Programme des activités gratuites dans le bassin de la Vesdre



Balade guidée « Découverte de la fagne de Malchamps » **Samedi 15 mars (à 13h30) - Jalhay**
Durant une balade de 4,5 km à travers landes, prairies et forêt, découvrez la fagne à travers son histoire, ses couleurs, son eau, ses plantes et sa faune mystérieuses.

RDV : Parking du Domaine de Bérinzenne - route de Bérinzenne 4 à 4900 Spa. Durée : 3h. PMR : Non. A prévoir : Vêtements et chaussures adaptés à la météo. Organisateur : CRIE de Spa - Berinzenne. Réservation : Obligatoire - Claire Halleux : 087/77 63 00 - info@berinzenne.be

Balade guidée « Parcours des mains et de la solidarité » **les 15, 23 et 30 mars (à 14h) - Verviers**

La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre vous invite à la découverte d'un nouveau parcours commémoratif « Le Parcours des Mains », à travers une visite guidée. Ce parcours met en lumière une initiative solidaire portée par l'artiste ensivaloise Lina Villanucci à la suite des inondations de juillet 2021. Lina a choisi d'agir à sa manière en façonnant des mains en argile, symboles de résilience et de solidarité. Ces mains des Vervieotois seront disposées le long de la Vesdre en dix étapes.

RDV : Hôtel de Ville d'Ensival - Grand-Place 1 à 4800 Ensival (Verviers). Durée : 2h. PMR : Non. Réservation : Obligatoire, groupe de 30 personnes max. A prévoir : Vêtements et chaussures adaptés à la météo. Organisateur : Maison du Tourisme du Pays de Vesdre : 087/78 79 99 - info@pays-devesdre.be

Visite guidée « Au coeur du barrage de la Gileppe... »

Les 15 et 16 mars (à 10h et à 14h) - Jalhay

Visite guidée de la centrale hydroélectrique et du coeur du barrage de La Gileppe. Une plongée à 70 m sous le majestueux Lion ! L'exposition permanente située au pied de la Tour Panoramique vous permettra de continuer cette exploration.

RDV : Parking du barrage de la Gileppe - route de la Gileppe, 55A à 4845 Jalhay. Durée : 1h30. PMR : Non. A prévoir : Vêtements adaptés à la météo et chaussures de marche. Organisateur : Office du Tourisme de Jalhay-Sart. Inscription obligatoire : Fabienne Krins : 087/47 47 37 - info@tourismejalhaysart.be - www.gileppe.com/fr/jwe



Visite guidée « Portes ouvertes de la station d'épuration de La Brouck »

Dimanche 16 mars (de 10h à 17h) - Trooz

L'AIDE ouvre les portes de la station d'épuration de la Brouck durant la journée. Venez découvrir l'envers du décor et comprendre le processus de traitement des eaux usées, essentiel pour la préservation de notre environnement.

Présence de stands d'animation et de sensibilisation sur l'eau, l'épuration, l'infiltration des sols...

Une balade ludique et bucolique vous permettra de rejoindre SourceOrama à Chaudfontaine pour découvrir l'expo photos « Une goutte d'eau pour créer un monde ! ».

RDV : Rue de la Brouck Campagne à 4870 Trooz. Durée : 1h (dernière visite à 16h). PMR : Non, pour la visite des installations techniques. Réservation : Non Organisateur : AIDE.

Expo photos « Une goutte d'eau pour créer un monde ! » **Dimanche 16 mars (de 10h à 17h) - Chaudfontaine**

Une exposition collective mettant à l'honneur trois photographes, Harry Fayt, Jean-Marie Ghislain et Marc Isgour, parmi les plus talentueux sur le thème de l'eau. Une exposition qui propose diverses visions et techniques originales. Elle ramène le visiteur à sa propre essence entre les jeux de lumière et d'ombre ainsi que les reflets insoupçonnés de l'eau.

Une balade ludique et bucolique vous permettra de rejoindre La Brouck à Trooz pour visiter la station d'épuration et découvrir les animations.

RDV : ArtHouse - Avenue des Thermes 78bis à 4050 Chaudfontaine. PMR : Oui. Réservation : Non Organisateur : RSI Chaudfontaine - SourceOrama.

Balade guidée « Le climat, les inondations et moi » Dimanche 16 mars (à 9h30) - Verviers

L'eau est un bienfait. Mais quand elle s'impose dans notre salon ou qu'elle emporte la moitié de notre terrain, nous avons tendance à la considérer comme une calamité. Depuis 2021, nous constatons que nous sommes tous concernés : habitants des hauteurs ou du fond des vallées, nous sommes tous logés à la même enseigne face à l'eau, liquide incompressible qui va passer par là où elle a le plus facile. Ensemble sur le terrain, observons et apprenons à lire entre les lignes du paysage les facteurs aggravants ces phénomènes d'inondations mais également les solutions résilientes mise en place depuis ces dernières années pour les atténuer.

RDV : Cimetière de Stembert. Distance : 3,5 km. Durée : 2h30. PMR : Non. A prévoir : vêtements adaptés à la météo, chaussures de marche. Organisateur : Contrat de Rivière Vesdre, en collaboration avec Nathalie Goffin, guide nature. Inscription : Contrat de Rivière Vesdre - Joëlle Stassart : 0471/64 58 71 - joelle@crvesdre.be

Balade guidée « Au fil de l'eau... »

Dimanche 16 mars (à 13h) - Spa

Promenade en pleine nature au départ du Lac de Warfaaz. L'occasion de découvrir la Source Wellington et de longer le Soyeuru jusqu'à la Source de la Sauvenière où vous pourrez goûter l'eau. En longeant le ruisseau qui borde la Promenade d'Orléans, vous rejoindrez les petits étangs cachés du Domaine de Nivezé. Enfin, vous terminerez votre balade par une autre dégustation d'eau à la Source du Tonnelet avant de rejoindre le Lac de Warfaaz.

Départ : Lac de Warfaaz - Route du Lac de Warfaaz à 4900 Spa Durée : 2h30. PMR : Non. A prévoir : Vêtements adaptés à la météo et chaussures de marche. Organisation et Réservation : Office du Tourisme de Spa : 087/79 53 53 - <https://tinyurl.com/2484gyl6>

Balade guidée « A la découverte du Wayot »

Dimanche 16 mars (à 14h) - Theux

En compagnie de Jean-Claude, notre guide nature diplômé, partez à la découverte du Wayot. Il vous dira tout sur ses eaux parfois calmes parfois tumultueuses, la faune et la flore qui en dépendent et ses particularités.

Départ : Syndicat d'Initiative de Theux - Rue du Pont 3-5 à 4910 Theux Durée : +2h. PMR : Non. A prévoir : Vêtements adaptés à la météo et chaussures de marche. Organisation et Réservation : Syndicat d'Initiative de Theux : 087/53 14 18 - info@sitheux.be

Visite guidée « Projet de restauration d'habitats forestier dans la vallée du Gélonru »

Mardi 18 mars (à 13h) - Jalhay

Le Plan Stratégique de la PAC (anciennement le Programme Wallon de Développement Rural) permet la restauration de différents milieux qu'ils soient ouverts ou boisés en Natura 2000. Ici, à Jalhay, dans la vallée du Gélonru, ce sont différents habitats forestiers rares et menacés qui ont été restaurés par un propriétaire conscient de la nécessité de la multifonctionnalité de la forêt.

RDV : Parking en face du bâtiment - Route de la Gileppe, 59 à 4845 Jahay. Durée : 2h30 - 3h. PMR : Non. A prévoir : Vêtements adaptés à la météo et chaussures de marche. Organisateur : Natagriwal Inscription obligatoire : Hugo Emily - 0488/06 51 47 - ehugo@natagriwal.be

Ciné rencontre « Après la pluie ! »

Mardi 18 mars (à 20h15) - Sprimont

Projection du film-documentaire « Après la pluie » en présence des réalisateurs Q. Noirfalis et J. Parotte. C'est l'histoire d'une crue. C'est l'histoire d'une crise. La balafre laissée par les inondations de 2021 dans les vallées de la Vesdre, de l'Amblève et de l'Ourthe est encore bien là. Comment se reconstruire ? Du quotidien de sinistrés suivis au long cours aux visions d'avenir d'urbanistes chargés de proposer des solutions, « Après la pluie » raconte les lendemains de la catastrophe climatique la plus meurtrière de l'histoire récente de la Belgique. Présence des Contrats de Rivières Ourthe, Vesdre et Amblève et de leurs outils de sensibilisation : **maison et jardin résilients**.

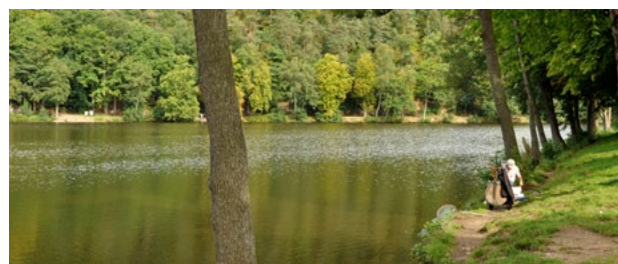
RDV : Foyer Culturel de Sprimont - Rue du centre 81 à 4140 Sprimont Durée : 2h. PMR : Oui. Réservation : Obligatoire - Foyer Culturel de Sprimont : 04/382 29 67 - info@foyer-culturel-sprimont.be Organisateur : Foyer Culturel de Sprimont en partenariat avec la Commune de Sprimont et les Contrats de Rivières Ourthe, Vesdre et Amblève

Cinéma jeune public « Renard et lapine sauvent la forêt »

Mercredi 19 mars (à 16h) - Sprimont

Comme chaque mois, la Biblio vous propose un moment lecture. Dans une ambiance feutrée et cosy, des histoires d'eau comme de petites bulles dans lesquelles les enfants plongent avec plaisir et curiosité.

RDV : Bibliothèque de Sprimont - Rue du centre, 31 à 4140 Sprimont Durée : 1h. Public : pour enfant à partir de 4 ans. Réservation : Souhaitée - Bibliothèque de Sprimont : 04/382 16 62 Organisateur : Bibliothèque de Sprimont



Atelier « Je fabrique mes potions pour le potager »
Samedi 22 mars (de 10h à 12h) - Banneaux (Sprimont)

Vous avez un jardin et/ou un potager... Comment les entretenir en respectant votre santé, la biodiversité et la qualité de l'eau ?

Répulsif contre les ravageurs, fongicide ou stimulant pour vos plantes : jardinier amateur ou confirmé, apprenez avec nous à fabriquer vous-même vos potions pour le potager et le jardin lors de cet atelier de savoir-faire !

RDV : Office du Tourisme de Sprimont-Banneux N.D. - Rue de l'Esplanade 43, 4141 Banneaux (Sprimont) Durée : 2h. PMR : Oui. Prévoir : 5 bocaux avec couvercles par personne (type confiture, miel) Organisateur : Contrat de Rivière Vesdre Réservation : Obligatoire - CR Vesdre - Joëlle Stassart : 0470 64 58 71 - joelle@crvesdre.be

Atelier « Créer et utiliser des produits de lessive naturel »
Samedi 22 mars (de 14h à 17h) - Spa

Savez-vous ce que devient l'eau sale de votre machine à laver ? Quelle est sa trajectoire pour finalement se retrouver de l'égout à la mer ? Avez-vous une idée de ce qu'elle contient : produit chimique de nos poudres à laver, micro-particules de « plastique » de notre linge en fibres synthétiques ? Savez-vous qu'il est possible d'utiliser des vêtements en fibre végétales qui ne polluent pas nos rivières ? Savez-vous qu'il est possible de faire une lessive en utilisant des produits naturels, des plantes à savon. Le Musée de la lessive vous invite à préparer des produits de lessive qui vous permettront de ne pas polluer l'eau et de faire des économies.

RDV : Musée de la lessive - Rue Hanster 10 à 4900 Spa. Durée : 3h. Réservation : Obligatoire, nombre de place limité - Musée de la Lessive : info@museedelallessivespa.be - 0495/27 46 71 Organisateur : Musée de la Lessive

Balade guidée « Au fil de l'eau »
Dimanche 23 mars (de 9h15 à 13h) - Louveigné (Sprimont)

Le service Environnement, le Foyer culturel de Sprimont, Natagora et le Contrat de Rivière Vesdre s'associent pour vous proposer une balade thématique « au fil de l'eau ». Rejoignez-nous à Louveigné pour explorer ensemble certains secrets du bassin versant de la Vesdre. Entre Nature et Patrimoine, cette balade thématique vous invite à (re) découvrir votre région.

Départ : Eglise de Louveigné (Sprimont). Distance : 8,9 km. Difficulté moyenne. Parcours boueux. Durée : +/-4h. PMR : Non. A prévoir : Chaussures de marche et vêtement selon la météo. Chiens en laisse autorisés. Organisateur : Commune de Sprimont, Foyer Culturel de Sprimont, Natagora pays chantoire, Contrat de Rivière Vesdre. Réservation : Commune de Sprimont : 04/267 68 90 - environnement@sprimont.be

Balade guidée « L'Homme et la rivière : 40.000 ans d'histoire commune »
Dimanche 23 mars (de 13h45 à 16h) - Chaudfontaine

Les humains et la rivière : un duo presque aussi ancien que la vallée elle-même. Faire parler les pierres, interpréter des traces d'aménagements séculaires ou récents qui montrent toute l'inventivité humaine pour assurer sa subsistance, ses déplacements, le développement de ses villages... C'est ce que propose cette balade au fil de la Vesdre.

RDV : Parking du Source-O-Rama - Avenue des Thermes à 4050 Chaudfontaine Durée : 2h30 - 3h. PMR : Non Prévoir : Vêtements adaptés à la météo, Chaussures de marche Réservation : Obligatoire - Sylvie Decerf : sylviedecerf@gmail.com Organisateur : Graine de Nature

Conférence « Vers une Nouvelle Culture, la Vesdre : laboratoire de la transition »

Dimanche 23 mars (de 14h à 16h30) - Verviers

Précédée d'une balade commentée dans Verviers, cette conférence vous présentera le travail du schéma stratégique pour la Vesdre et abordera la nécessaire adaptation de nos comportements et modes de vie face aux risques d'inondations. Une nouvelle culture du risque associée à une nouvelle culture de l'environnement bâti sont à mettre en œuvre. Pour ceci, la Vesdre doit devenir un laboratoire de la transition, discutant les relations entre amont et aval, haut (plateaux) et bas (fonds de vallées), à travers la solidarité territoriale. Différentes stratégies sont à déployer et peuvent servir d'exemples pour d'autres territoires. En présence du Studio Paola Vigano.

RDV : Hôtel de Ville - Place du Marché, 55 4800 Verviers Durée : 2h30 - 3h. PMR : Non Prévoir : Vêtements adaptés à la météo, Chaussures de marche Organisateur : Società Dante Alighieri - Comitato di Verviers Réservation : Obligatoire - Joëlle Abbes-Orban : 0495/57 12 93 - joelle.abbes.orban@gmail.com

Atelier jeux « Jouons ensemble à la découverte de la Vesdre »

Mercredi 26 mars (à partir de 13h30) - Trooz

Nous jouerons ensemble aux jeux confectionnés par le Syndicat d'initiative de Trooz : • *Le domino image permettra de découvrir la faune et la flore de la Vesdre ;*

• *Le memory photo nous fera découvrir des endroits de la Vesdre sur Trooz ; Et bien d'autres...*

RDV : Maison de la Laïcité de Trooz - Rue Fenderie, 3 à 4870 Trooz Durée : 3h. PMR : Oui Organisateur : Syndicat d'initiative de Trooz Réservation : Obligatoire - Valérie Constant : 0490/19 91 72 - info@visit-trooz.be



Atelier « Je fabrique mes produits de nettoyage écologiques » Samedi 29 mars (de 9h30 à 12h30) - Raeren

Atelier durant lequel les animateurs « Haus Ternell » vous présentent différentes façons de fabriquer, chez vous, vos produits de nettoyage écologiques. Le but est de sensibiliser les citoyens de Raeren et de donner des idées pratiques pour la vie quotidienne.

RDV : Dorfhaus Eynatten - Lichtenbuscher Straße 25 à 4731 Eynatten (Raeren). Durée : 2h30. Organisateur : Commune Raeren - CRIE Eupen-Haus Trenell. Réservation : Obligatoire - Andreas Wagner : 087/85 89 99 - andreas.wagner@raeren.be

Visite guidée « Écloserie des paires » Le samedi 29 mars à 10h, 11h, 13h, 14h et 15h Mangombroux (Verviers)

Visitez notre écloserie afin de découvrir le cycle de vie d'une truite, de l'ovulation à sa réintroduction dans son milieu naturel. Venez constater le travail réalisé par des passionnés avides de protéger une biodiversité aquatique et de redonner vie à la « Vesdre » après les terribles inondations de 2021.

RDV : Les étangs de Mangombroux - Route du bois de Jalhay à 4800 Verviers. Durée : +/- 1h. PMR : Non.

A prévoir : Vêtements et chaussures adaptés à la météo. Réservation : Obligatoire - Maison du Tourisme Pays de Vesdre : 087/78 79 99 - info@paysdevesdre.be Organisateur : Ligue Royale des Pêcheurs de l'Est



Balade guidée « Le climat, les inondations et moi » Dimanche 30 mars (à 9h30) - Olne

Nous tirons beaucoup de bienfaits de l'eau. Mais quand les flots en furie traversent notre salon, c'est une autre histoire. Depuis 2021, nous avons déjà eu deux piqûres de rappel. Flash-back sur les inondations et sur la résilience dont nous avons fait preuve. Qu'avons-nous appris ? Quelles sont les causes et les facteurs aggravants de cet envahissement ? Observons les données climatiques mises à disposition pour éclairer les décisions à prendre, les phénomènes météo et la vie de la nature pour comprendre ce qui se passe et nous adapter à une situation qui ne va pas s'améliorer tout de suite. Quelles sont les responsabilités de chacun dans un contexte où les assurances sont de plus en plus frileuses ?

RDV : Mare d'Hansez à 4877 Olne. Distance : boucle de 3 km, terrain accidenté ! Durée : 2h30. PMR : Non. A prévoir : vêtements adaptés à la météo, chaussures de marche et bâtons. Organisateur : Contrat de Rivière Vesdre, en collaboration avec Nathalie Goffin, guide nature. Inscription : Obligatoire pour le 29 mars - Contrat de Rivière Vesdre - Joëlle Stassart : 0471/64 58 71 - joelle@crvesdre.be

Balade libre à bicyclette « De source en source » Du 14 au 30 mars - Spa

Le CRIE de Spa vous propose une promenade à vélo, à parcourir en autonomie. De source en source, découvrez les particularités de l'eau spadoise et son histoire. Le trajet forme une boucle, vous permettant ainsi de choisir votre point de départ.

Départ : Source du Tonnelet - Route du tonnelet, 82 à 4900 Spa (Nivezé). Distance : 14 km. Durée : 2h, selon votre vitesse. Roadbook : http://www.berinzenne.be/wp-content/uploads/Roadbook_Sources_Spa.pdf (ou GPX : <https://www.openrunner.com/route-details/12667759>) A prévoir : Vélo en ordre de marche. Organisateur : CRIE de Spa-Bérinzenne. Information : Adrien Marquet : 087/77 63 00 - a.marquet@berinzenne.be



Les Journées Wallonnes de l'Eau
c'est aussi dans toute la Wallonie :

<https://environnement.wallonie.be/JWE>

Les Journées
Wallonnes
de l'eau
du 14 mars au 30 mars 2025

Inondéa
~ Seneffe ~

Le salon dédié à la prévention des inondations

16 MARS 2025
DE 10H À 17H

ESPACE CULTUREL DE LA SAMME
(PLACE PENNE D'AGENAIS À SENEFFE)
PARKING ACCESSIBLE

PROGRAMME

- PRÉSENTATIONS DE SOLUTIONS POUR PROTÉGER SON HABITAT
- INFORMATIONS SUR LA VULNÉRABILITÉ DE SON HABITAT
- LES SERVICES PUBLICS FACE AUX INONDATIONS
- ADAPTER SON JARDIN
- STANDS
- CONFÉRENCES
- ...

Infos : 064/52 17 26 - www.seneffe.be/inondea

Les journées Wallonnes de l'eau

du 14 au 30 mars 2025

Programme des activités grand public en pages 12 à 15.

Eau-réka! PRINTEMPS DES SCIENCES

24-30 MARS 2025

Infos sur www.sciences.be

Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU!

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.

Du 02/12/2024 au 02/06/2025 inclus.

Donnez-nous votre avis!

Infos & documents : eau.wallonie.be

Contactez votre administration communale.

InfoVESDRE - Ed. resp.: Christiane Orban-Jacquet, Présidente du Contrat de Rivière Vesdre

Rédaction : Cellule de Coordination du CRV

(F. Hauregard, C. Willemarck, J. Stassart, C. Bao, L. Pouilloux, M. Heymans, L. Baltus)
sauf autre mention

CONTRAT de RIVIÈRE du sous-bassin hydrographique de la VESDRE - A.S.B.L.

Tél. : 0470/48 53 18 - 0470/64 58 72 - 0470/64 58 71 - 0470/28 06 40 - 0471/32 51 14 - 0471/90 41 96 - 0472/49 79 70

Mail : coordination@crvesdre.be - Facebook : [contratrivierevesdre](https://www.facebook.com/contratrivierevesdre) - Web : www.crvesdre.be



Le Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre (C.R.V.) est organisé avec le soutien financier des pouvoirs publics suivants :

